



Fiche d'informations «néophytes envahissantes»

Général

- En Suisse vivent plus de 500 plantes non indigènes (néophytes)
 - 58 parmi celles-ci ont un potentiel de nuisances écologique, économique et sur notre santé (néophytes envahissantes)
 - 18 de ces plantes provoquent de gros dégâts. La vente, la propagation ainsi que leurs plantations sont interdites selon l'ordonnance sur la dissémination des espèces (ODE, 814.911, Annexe 2) de 2008.
 - Les cantons ont l'obligation de mettre en oeuvre la loi. Les populations présentes doivent être combattues et leur propagation endiguée.
 - Les cantons ont leurs propres stratégies contre les néophytes envahissantes. Dans la règle, des responsables communaux sont mandatés pour lutter contre dans leur région.
 - Cette tâche est un défi pour les communes qui sont souvent débordées par manque de compétence et de financement.
-

Coûts et dégâts CH / USA / Europe

- 20 millions de francs sont investis par année afin qu'une partie des néophytes invasives soit assainie des sites écologiques d'importance nationale, Il est estimé que 45% de cette somme pour la lutte (9 millions) – n'ont aucun effet suite à une prise de mesures insuffisantes et à une mauvaise coordination. **[1]**
 - La totalité des coûts (incl. sensibilisation, coordination, administration, services civils, luttés dans les espaces publics, etc.) et surtout les dégâts en Suisse (sur les routes, les rivières, les infrastructures, perte des espèces, perte de surfaces productives agricoles, etc..) n'a jamais été mise à jour. **[1]**
 - En Amérique les espèces exotiques invasives provoquent des dégâts annuels à la hauteur de 137 milliard de dollars. **[2]**
 - En Europe, ceci est estimé à 12 milliards par année pour la lutte et pour les dégâts engendrés sur la faune et la flore. **[3]**
-

Scénari / Clarification

- L'office fédéral de la protection de la population a estimé en 2015 les répercussions économiques (basé sur un scénario fictif) d'une des 18 plantes (le Sénéçon du Cap) à environ 1 milliard de francs. **[4]**
 - Conformément à une comparaison avec des données provenant de l'Autriche, le canton de Bâle campagne estime qu'une propagation incontrôlée de l'Ambroisie (l'une des 18 plantes interdites qui de par son pollen crée de fortes allergies et de l'asthme) en Suisse peut développer annuellement 30'000 cas de nouvelles personnes allergiques. Avec une moyenne des coûts annuels estimée à 600.00 Fr. par personne allergique, le système de santé en Suisse devrait compter des coûts supplémentaires d'environ 30 millions par année. **[5]**
-

Ecologie

- Après la destruction des milieux naturels, la prolifération d'espèces exotiques est considérée à ce jour comme la seconde cause de disparition de la biodiversité dans le monde directement après la destruction des biotopes naturels par les êtres humains. **[6]**

- [1] W.Bischoff, 06/2012; *Pro Natura*; «*Plantes exotiques envahissantes en Suisse: coûts et pertes*»
https://www.pronatura.ch/especes-exotiques-envahissantes?file=tl_files/dokumente_fr/2_nos_themes/biodiversite/Informations%20de%20fond%20Pr o%20Natura%20-%20Plantes%20exotiques%20envahissantes%20en%20Suisse.pdf
- [2] D. Pimentel, et al; 01/2000; «*Environmental and Economic Costs of Non indigenous Species in the United States*»
<https://academic.oup.com/bioscience/article/50/1/53/231855/Environmental-and-Economic-Costs-of-Nonindigenous>
- [3] Confédération helvétique, 05/2016; «*Les espèces envahissantes mettent en danger la biodiversité indigène*»
<https://www.parlament.ch/centers/eparl/curia/2013/20133636/Bericht%20BR%20F.pdf>
- [4] OFPP,06/2015; «*Dissémination massive d'espèces invasives* »
http://www.babs.admin.ch/content/babs-internet/fr/aufgabenbabs/gefaehrdrisiken/natgefaehrdanalyse/gefaehrdossier/_jcr_content/contentPar/accordion/accordionItems/naturbedingte_gef_hr/accordionPar/downloadlist/downloadItems/509_146174_0337950.download/gd_massenausbreitung_invasiver_arten_fr.pdf
- [5] *Regierungsrat Basel-Landschaft*, 06/2014; *Vorlage an den Landrat - Nr. 2014-197*; «*Neobiota-Strategie*»
<https://www.baselland.ch/politik-und-behorden/landrat-parlament/geschafte/geschäftsliste/2014-mai-juni-140-bis-244/vorlage/2014-197.pdf>
- [6] IUCN, stand 06/2017; «*Invasive species*»
<https://www.iucn.org/theme/species/our-work/invasive-species>